

Pour les ateliers de travail

Merci d'inscrire distinctement les chiffres 1 à 6 correspondant à votre ordre de préférence.

- Atelier 1 :** La période « hors les mots » chez les enfants sourds
- Atelier 2 :** Il était une fois l'album sans texte
- Atelier 3 :** Hors les mots, hors de soi !
- Atelier 4 :** Danse et théâtre
- Atelier 5 :** « Je l'ai à l'œil » ou Comment s'émanciper des emprises...
- Atelier 6 :** Osez la voix !

Inscriptions

**Par courrier
avant le 2 octobre**

à Isabelle Chaulet,
722 chemin du Pas du Pont
26120 La Baume Cornillane
secretariat.atelierchassagny@gmail.com

En ligne



 ateliersclaudechassagny.org

Hors les mots

Qu'en est-il du non verbal ?

Bulletin d'inscription



COLLOQUE DES ATELIERS CLAUDE CHASSAGNY

10 et 11 octobre 2025

MAS, 10 rue des Terres au Curé, 75013 Paris
Métro ligne 7 (Porte d'Ivry), ligne 14 (Olympiades) ou tram T3a (Porte d'Ivry)



Ateliers Claude Chassagny

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris au colloque des vendredi 10 et samedi 11 octobre 2025

NOM : _____

PRÉNOM : _____

Libéral Salarié

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse : Personnelle Professionnelle

Téléphone : _____

Courriel : _____

En application du RGPD (Règlement général sur la protection des données), l'association Ateliers Claude Chassagny s'engage à n'utiliser les données ci-dessus que pour son fonctionnement interne.

Inscription individuelle

Adhérent ACC : 160 euros

Retraité : 160 euros (adhésion offerte)

Non adhérent : 225 euros

Étudiant (avec justificatif) : 55 euros (adhésion offerte)

Joindre le règlement correspondant.

Inscription employeur : 300 euros

Joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur et le N° SIRET de l'établissement.

Adresse courriel du contact employeur pour cette inscription : _____

Signature :



L'inscription comprend les Actes du colloque 2024 : « JE demande le père – La fonction paternelle dans la clinique orthophonique ». Ils vous seront remis sur place avec votre pochette d'accueil.

CONDITIONS D'ANNULATION :

- **avant le 22 septembre** : remboursement de l'inscription avec retenue de 50 euros pour frais de dossier.
- **après le 22 septembre** : aucun remboursement de l'inscription.

En cas de force majeure, les demandes et les modalités de remboursement de l'inscription au colloque seront examinées individuellement par le Conseil d'administration des Ateliers Claude Chassagny, sur demande écrite avec présentation des justificatifs.

J'adhère aux Ateliers Claude Chassagny

Adhésion : 50 euros

Adhésion de soutien : 55 euros et plus

PAIEMENT

• en ligne via HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/les-ateliers-claude-chassagny>

• ou par chèque à l'ordre des Ateliers Claude Chassagny.

Si vous souhaitez vous inscrire pour le colloque et adhérer aux ACC, merci d'effectuer 2 règlements séparés.

Signature :

